SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2013

<u>Décision modificative n°2 : Budget principal</u>

Afin de régler les travaux d'effacement du réseau aérien de France Telecom, rue Michelet (les crédits ont été prévu au compte 2315, or ces travaux doivent être imputés au compte 2042), il convient de procéder à des écritures de rectification et de rééquilibrage du budget à travers les écritures suivantes :

	Diminution sur crédit	Augmentation sur crédit
au c/2042		1 881
au Chapitre 020	1 881	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les transferts de crédits nécessaires ci-dessus.

AFUA « Rue du Moulin »

La commune est propriétaire de terrain dans l'AFUA « rue du Moulin », Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente de la parcelle communale n°433, section 17 au prix de vente de 17 183 € charge Me Hassler d'accomplir toutes les formalités qui en découlent, autorise M. le Maire à signer tout acte relatif à cette vente autorise M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la vente des parcelles mentionnées

Approbation du Rapport annuel 2012 sur la gestion de l'eau

Un exemplaire du rapport annuel 2012 de la gestion de l'eau a été envoyé à chaque membre du conseil municipal par mail. Chacun a donc pu en prendre connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport annuel 2012 de la présidente du SIAEP concernant la gestion de l'eau.

Approbation du Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Un exemplaire du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets a été envoyé à chaque membre du conseil municipal par mail. Chacun a donc pu en prendre connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce rapport annuel 2012.

POINT 62 - DIVERS

M. le Maire fait part des remerciements

- de Mme Alice MUESPACH à l'occasion de son 85ème anniversaire.
- de M. Lucien ALLEMANN à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire.